



26 July 2011, Strasbourg, France

Note à l'intention des rédacteurs : des informations supplémentaires sont disponibles sur le site internet : www.edqm.eu

MEDICAMENTS TRADITIONNELS CHINOIS (MTC) : NOUVELLE COLLABORATION AVEC LES AUTORITES CHINOISES

Le 24 juin 2011, la DEQM a signé un protocole d'accord trilatéral avec le *State Administration of Traditional Chinese Medicine of the People's Republic of China* (SATCM) et son *National Key Institute of TCM Quality Control* (NKI-TCM). Le SATCM est l'organisme d'État du ministère chinois de la Santé chargé du développement des MTC et des médicaments ethniques. Le NKI-MTC est un institut national clé de recherche chinois, établi avec le plein appui du SATCM. Le protocole d'accord définit sur quelle base les parties devront prévoir une assistance mutuelle et un échange d'informations dans l'élaboration de normes de qualité relatives aux drogues végétales appartenant aux MTC.

Selon les termes du protocole, les parties s'engagent à renforcer l'établissement de normes de haute qualité des MTC en Europe pour protéger la sécurité des patients, et à promouvoir la modernisation des MTC afin que les malades puissent bénéficier de leurs effets préventifs et thérapeutiques.

Après le statut d'observateur auprès de la Commission européenne de Pharmacopée obtenu par l'Administration d'État chinoise pour l'Alimentation et les Médicaments et le protocole d'accord signé entre la DEQM et l'Institut national de contrôle des aliments et des médicaments de la République populaire de Chine en 2010, il s'agit d'une étape supplémentaire visant à fournir des normes de qualité appropriées pour des MTC auxquels les patients ont de plus en plus recours en Europe.

Contact : Caroline Larsen Le Tarnec,
Division Relations Publiques, DEQM
Tél. : +33 (0) 3 88 41 28 15
E-mail : caroline.letarnec@edqm.eu

Note à l'intention des rédacteurs : La DEQM joue un rôle moteur en matière de protection de la santé publique, grâce aux normes qu'elle contribue à élaborer et mettre en œuvre et dont elle surveille l'application, afin d'assurer la qualité, la sécurité et le bon usage des médicaments. Les normes qu'elle élabore sont des références scientifiques reconnues dans le monde entier. La Pharmacopée européenne¹ est juridiquement contraignante dans les États européens qui en sont membres. La DEQM développe également des lignes directrices et des normes dans les

¹La Commission Européenne de Pharmacopée est actuellement composée de trente-sept membres : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, Chypre, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, le Monténégro, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République Tchèque, l'ex-République yougoslave de Macédoine, la Roumanie, la Serbie, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède, la Suisse, la Turquie, le Royaume-Uni et l'Union Européenne, et vingt-trois observateurs : l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ; 6 états membres du Conseil de l'Europe : l'Albanie, l'Arménie, la Fédération de Russie, la Géorgie, la Moldavie, et l'Ukraine ; 16 autres pays dans le monde : l'Algérie, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, les Etats-Unis d'Amérique, Israël, Madagascar, la Malaisie, le Maroc, la République du Bélarus, la République du Kazakhstan, le Sénégal, la Syrie, la Tunisie.



domaines de la transfusion sanguine, de la transplantation d'organes et de la protection de la santé des consommateurs.

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 états membres.